

Ile-de-France : de nouveaux parcs relais pour vous inciter à lâcher votre voiture

>[Île-de-France & Oise](#)>[Transports en Île-de-France & Oise](#) | @ClairGuedon | 28 septembre 2017, 18h15 | 1

Mille nouvelles places en service à la fin de l'année. La région promet 10 000 nouvelles places d'ici 2021.

A l'heure des débats parfois féroces entre partisans du vélo dans Paris et pro-voitures, de petites voix se font entendre pour rappeler la nécessité d'aider les banlieusards et les usagers de la grande couronne à lâcher leur voiture. Et pour cela, quoi de mieux qu'une place de parking garantie près de la gare ou à une station « porte d'entrée » de la capitale ? « Un sujet majeur », estime Stéphane Beaudet, vice-président en charge des Transports, à la région Ile-de-France.

Ile de-France Mobilités aide au financement. Pour inciter les salariés à recourir au train, RER, métro pour l'essentiel de leur trajet domicile-travail, le syndicat des transports, Ile-de-France Mobilités (ex-Stif) participe jusqu'à 70 % au financement de la création de zones de stationnement, aux abords des stations et gares. Ce sont les « parcs relais ».

Le label garantit à l'utilisateur un emplacement pour sa voiture, dans un lieu sécurisé, éclairé le soir, sous vidéo-surveillance ou gardienné. Mais surtout, « le plus » est la pratique de tarifs spéciaux pour les abonnés. En grande couronne, le prix mensuel peut varier de la gratuité à environ 40€. Aux portes de Paris, le coût pour l'utilisateur oscille de 80€ à 110€ par mois. Et pour garantir les tarifs, des subventions allant jusqu'à 200€ par place et par an peuvent être allouées aux exploitants.

Mille nouvelles places en service à la fin de l'année. Valérie Pécresse, présidente (LR) du conseil régional depuis décembre 2015 et également à la tête d'Ile-de-France Mobilités a promis la réalisation de 10 000 nouvelles places d'ici 2021. Mille d'entre elles seront mises en service à la fin de cette année. Un coup de boost qui viendra s'ajouter aux 17 000 places déjà existantes. Au total, on estime qu'il y a actuellement en Ile-de-France plus de 107 000 places de parking proches des gares.

La création de 1 800 places soumis au vote le 3 octobre. Le conseil d'administration d'Ile-de-France Mobilités va se pencher sur la construction de parcs relais près de trois

gares, à Montereau, Emerainville/Pontault-Combault (Seine-et-Marne) et Etampes (Essonne). A Montereau, le dossier propose deux parkings de 890 places, dans le cadre d'un réaménagement plus global des abords de la gare et de la station de bus.

Tirer les leçons de l'échec de certains parkings (non labellisés) aux entrées de

Paris. De gigantesques zones de stationnement peu remplies, comme dans le secteur de la Porte de Bagnolet... C'est ce qu'il y a de pire pour inciter les Franciliens à quitter leur voiture. « Ces parkings ne sont pas au bon endroit, remarque Stéphane Beaudet. Quand, par exemple, un automobiliste arrive à la porte d'Orléans après 1h10 de trajet et qu'il ne lui reste plus qu'une demi-heure de voiture dans Paris, il ne trouve aucune raison de lâcher son véhicule, il perdrait plus de temps qu'en continuant au volant. »

En revanche, bien localisés, des parcs relais aux portes de la capitale peuvent inciter à changer les habitudes des automobilistes, la région en est convaincue. L'autre objectif du syndicat des transports est de réfléchir à la reconversion des parkings vides mais proches de noeuds routiers et de correspondances, d'en labelliser certains et de les transformer en partie, en hub de covoiturage.